

**Règlement du jeu concours**  
**« Découvrez le Finistère par la mer »**  
**Organisé du 27 juin au 18 juillet**

**Règlement du jeu**

**Article 1 – Organisation**

Nautisme en Finistère, Etablissement Public Industriel et Commercial, dont le siège social est situé au 11 rue Théodore Le Hars 29018 Quimper Cedex organise du 27/06/2016 au 18/07/2016 inclus, un jeu concours intitulé « Découvrez le Finistère par la mer ».

**Article 2 : Conditions de participation**

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne majeure. Sont exclus les membres du personnel de Nautisme En Finistère en activité, leur conjoint, parents vivants sous le même toit qu'eux. De plus, elle est limitée à une seule participation par personne physique (même nom patronymique et prénom, même e-mail). La participation est strictement nominative et un participant ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'une ou plusieurs autre(s) personne(s).

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

La participation au jeu concours « Découvrez le Finistère par la mer » implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratification.

**Article 3 : Modalités de participation**

Le jeu concours se déroule du 27 juin au 18 juillet 2016 dans le cadre des Fêtes Maritimes de Brest 2016.

Les participants devront se rendre sur l'url : <https://confidences.co/s/7IFhJ5WP/q/0>

Et répondre aux 3 questions du jeu mis à disposition sur le site de Nautisme en Finistère et les réseaux sociaux affiliés. Le participant indiquera ses coordonnées : nom, prénom, date de naissance, adresse postale téléphone et adresse e-mail. Des tablettes seront mises à disposition pour participer au jeu sur le stand « Finistère » lors de Brest 2016 du 13 au 18 juillet 2016.

**Article 4 : Sélection des gagnants**

Les gagnants seront tirés au sort chaque jour parmi les participants ayant bien répondu aux questions. Le 1<sup>er</sup> lot sera tiré au sort le 14 juillet à 17h, le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lot le 16 juillet à 17 h, le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lot le 18 juillet à 17 h. La remise du lot est prévue sur le stand de Nautisme en Finistère. Les gagnants non présents sur le stand seront avertis par e-mail et téléphone. En cas de saisie erronée ou incomplète de ses coordonnées par le gagnant, les lots (définis à l'article 5) ne pourront pas leur être attribués. L'établissement organisateur ne pourra en aucun cas en

être tenu pour responsable. Les participants ayant bien répondu aux questions et non tirés au sort le jour du tirage seront remis en jeu le jour suivant.

Les noms des gagnants seront mis en ligne sur le site de Nautisme en Finistère et ses réseaux sociaux.

La dotation sera acceptée telle qu'elle est annoncée, elle ne pourra être ni échangée, ni transférée à une autre date, ni cédée, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier de prix.

Il est précisé que l'établissement organisateur ne fournira aucune prestation de garantie ou d'assistance, la dotation consistant uniquement en la remise des prix prévu par le concours.

Nautisme En Finistère se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment sans justification.

#### Article 5 : Dotations

4 lots sont à gagner :

- Lot 1 : une journée de découverte en mer pour 2 personnes à bord d'un voilier – offert par Yachtig – (230€) + une nuit en chambre Bord de Mer au Moulin du Duc (180 €) et les petits déjeuners en service (38€) valable jusqu'en juin 2017.
- Lot 2 : Une balade de 2h30 pour 2 personnes valable jusqu'en septembre 2017 – offert par Catavoile29 – valeur 100 €
- Lot 3 : Une balade de 2h pour 2 personnes valable jusqu'en septembre 2017 – offert par Ocean Addict – valeur 170 €.
- Lot 4 : Une sortie Découverte 2 heures pour 2 personnes - valable jusqu'en septembre 2017 – Offert par Voile Horizons - valeur 130 €
- Lot 5 : Une sortie Découverte 2 heures pour 2 personnes - valable jusqu'en septembre 2017 – Offert par Voile Horizons - valeur 130 €

Un bon cadeau sera transmis aux gagnants correspondant au lot gagné.

#### Article 6 : Utilisation des données à caractère personnel

Les participants au concours donnent leur autorisation à l'établissement organisateur pour communiquer sur les noms des Lauréats.

En outre, les informations fournies sont nécessaires au bon fonctionnement du concours. Elles sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination du gagnant et à l'attribution des lots. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre légal.

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique dont la finalité pourra être la mise en place d'opérations commerciales. Les destinataires des données sont la structure organisatrice, Nautisme en Finistère, ainsi que Finistère Tourisme et ses partenaires.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à [contact@nautisme-finistere.com](mailto:contact@nautisme-finistere.com) ou par courrier à Nautisme en Finistère 11 rue Théodore Le Hars 29018 Quimper Cedex

#### [Article 8 : Dépôt du règlement-Informations générales](#)

Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'établissement organisateur à l'adresse citée en article 1.

#### [Article 9 : Loi applicable – Litiges](#)

Le présent règlement est soumis en toutes ses dispositions à la loi Française.